

ON DEMANDE UN CHANGEMENT DE POLITIQUE

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur le Président, un document du cabinet décrit dans quel triste état se trouvent les trois armes, surtout la marine. Il y est dit, mais le fait a déjà été souligné ailleurs, que, vers la fin de la décennie, la marine aura douze navires en service pour surveiller une côte de 100,000 kilomètres. Comme le ministre le signale dans ce document, la marine ne peut pas se montrer à la hauteur de ses obligations en matière de défense.

Voici un passage de ce que le ministre a déclaré au Sénat:

Il manque quelques milliards de dollars aux crédits déjà approuvés pour que nous puissions au cours des 15 prochaines années moderniser la force maritime selon les normes déjà établies.

En somme, le ministre a confirmé publiquement ce qu'il dit dans le document du cabinet, soit qu'il est vain de prétendre que nos forces maritimes sont à la hauteur de leurs engagements dans le cadre de l'OTAN.

Si le ministre ne peut pas engager, comme il l'a dit lui-même, les milliards de dollars dont la marine a besoin, aurait-il au moins la franchise d'admettre que nous devons modifier nos politiques de défense et compter davantage sur les Américains pour protéger nos côtes puisque nous sommes incapables de le faire nous-mêmes?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député se souvient qu'en juillet dernier j'ai signé un marché pour faire construire six frégates. Le député se rappellera également qu'à la même occasion j'ai annoncé le lancement du programme TRUMP, le programme de modernisation du type Tribal. Le député sait que ces deux programmes ont été lancés parce que nous savions qu'il était nécessaire de renouveler les biens d'équipement de notre commandement maritime. Cela se passe d'explications, monsieur le Président. Cela fait partie des efforts entrepris par le gouvernement depuis 1974-1975 pour accroître sensiblement nos efforts du côté des biens d'équipement.

Le député se rappellera que, cette année-là, le gouvernement a dépensé deux milliards et demi de dollars pour les besoins de la défense. A ce moment-là, la proportion accordée aux biens d'équipement était d'environ 8 p. 100. Cette année nous y consacrerons 8.7 milliards. L'augmentation est donc de plus de 6 milliards en l'espace de 10 ans. Cette année nous dépenserons pour les biens d'équipement plus de 26 p. 100, comparativement à 8 p. 100 en 1974-1975. C'est une hausse considérable, monsieur le Président, et c'est de l'argent bien placé. Et nous allons continuer d'accroître nos dépenses dans ce domaine. En 1986-1987, je dépenserai 11.1 milliards afin de munir du meilleur matériel les meilleures forces armées au sein de l'OTAN.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Vous ne serez plus ici.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Le député de York-Peel. Le ministre de la Défense nationale demande-t-il la parole?

M. Blais: Je veux terminer ma réponse, monsieur le Président.

Questions orales

M. le Président: Je pense que la réponse du ministre me semble avoir été déjà assez longue. La parole est au député de York-Peel.

LE TAUX DE CROISSANCE DES DÉPENSES CONSACRÉES À LA DÉFENSE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre de la Défense nationale. Pourrait-il simplement nous assurer que le gouvernement a bel et bien approuvé que le taux annuel de croissance réelle des dépenses consacrées à la défense se maintienne à 3 p. 100 au cours de la présente année financière et des années financières 1986 et 1987?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je suis heureux que le député m'ait posé cette question. En 1979-1980, vous vous en souvenez sans doute, le sobriquet du député qui était alors président du Conseil du Trésor était «Sinc le sabreur». A cette époque-là, l'augmentation nette n'était pas de 3 p. 100. En fait, les crédits accordés à la défense ont subi une baisse nette au cours du mandat du député à la barre du Conseil du Trésor, monsieur le Président.

Pour ce qui est de notre gouvernement, nous maintenons cette augmentation de 3 p. 100. Comme je l'ai signalé au comité des affaires extérieures et de la défense nationale cette semaine, j'ai accepté de soumettre à mes collègues l'objectif relatif aux Forces armées pour les pays de l'OTAN, qui prévoit une augmentation nette de 4 p. 100 des dépenses réelles consacrées aux forces armées.

ON DEMANDE L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre de la Défense nationale. Pourrait-il simplement répondre à la question que je lui ai posée? Peut-il nous dire si le gouvernement s'engage à respecter cet objectif de 3 p. 100 non seulement pour la présente année financière, mais également pour les années financières 1986 et 1987? En bref, peut-il nous garantir que le gouvernement a décidé d'honorer ses engagements envers l'OTAN et en matière de défense en général en prévoyant un taux de croissance réel de 3 p. 100 des crédits pour les années dont j'ai parlé?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, j'étais à Bruxelles la semaine dernière.

M. Nielsen: Oui ou non?

M. Blais: Le député de Parry Sound-Muskoka m'accompagnait lorsque j'ai fait cette déclaration. J'ai dit alors que le Canada entendait respecter ses engagements en ce qui a trait à une croissance réelle de 3 p. 100 de ses dépenses militaires.

M. Stevens: Le cabinet a-t-il donné son accord?

M. Blais: Je le répète, monsieur le Président, ceux qui doutent de nous n'ont qu'à se reporter à ce que nous avons fait dans le passé. Si l'on fait exception de la période au cours de laquelle le député a siégé au gouvernement, depuis cinq ans, notre taux réel de croissance des dépenses militaires est de 3.5 p. 100.